

RESPONSABLES DE FORMATION

Dr Nathalie Romain-Glassey
Responsable de la consultation
Unité de Médecine des Violences
CURML, CHUV

Marlyne Chiolero
Professeure agrégée
Haute Ecole de la Santé La Source
Lausanne

PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Patrice Mangin
Directeur
CURML
Dpt Universitaire de Médecine et Santé
Communautaires, CHUV

COÛTS DE LA FORMATION

Fr. 200.- de frais d'inscription
Fr. 4200.- de frais d'écologie

LIEU DE LA FORMATION

Les cours se déroulent à la HBdS-
La Source à Lausanne.

DEMANDE D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Unité de Médecine des Violences, CHUV
Mme Muriel Depoisier Thaler
Tél. 021/314 00 60
Lu-Ve: 8h00-12h00

Le nombre de participants est limité.
Le délai d'inscription est fixé au
31 juillet 2014

Cette brochure et le formulaire
d'inscription sont téléchargeables sur:
www.chuv.ch/formation
www.ecolasource.ch/formations

L'Unité de Médecine des Violences du Centre
Universitaire Romand de Médecine Légale vous
propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV
et la Haute Ecole de la Santé La Source,
la formation

Certificate of Advanced Studies (CAS) «Aspects et soins médico-légaux dans le domaine de la violence interpersonnelle»

VOTRE PROFIL

Professionnel de la santé, du social ou du judiciaire exerçant dans un secteur où il est confronté régulièrement ou épisodiquement à des situations de violence.

Par exemple: infirmier, sage-femme, médecin, psychologue, assistant social, éducateur social, enseignant, fonctionnaire de police, juriste..., provenant des services des urgences, de gynécologie-obstétrique, de pédiatrie, de psychiatrie, d'alcoologie, de gériatrie, de soins à domicile, des services pénitentiaires, des établissements scolaires, des institutions et associations du réseau d'aide en cas de violence ou maltraitance et des services de police et de justice.

(Ces termes s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin).

BUTS DE LA FORMATION

- Intégrer la violence dans son évaluation et en repérer les indices.
- Distinguer les différents types de violence, sur le plan théorique et dans les situations concrètes.
- Evaluer la dangerosité d'une situation de violence.
- S'initier aux soins médico-légaux à apporter aux victimes de violence.
- Orienter adéquatement les victimes au sein du réseau.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor ou titre jugé équivalent dans une profession de la santé, du social ou du judiciaire.

La procédure d'admission inclut la possibilité d'accepter des personnes qui sont professionnellement confrontées à la violence et qui ne répondraient pas aux conditions ci-dessus.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation délivre un Certificate of Advanced Studies (CAS) de 10 crédits ECTS et, pour les médecins, 84 crédits sont accordés par la Société Suisse de Médecine Légale.

La formation compte 2 modules de 7 jours et inclut 1 jour de stage à l'Unité de Médecine des Violences du CHUV.

Les crédits ECTS peuvent être reconnus dans d'autres programmes de formation postgrade. L'obtention des crédits implique la présence aux cours et la réussite du travail de validation.

MODULE 1

LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE

Introduction et principes généraux

18 septembre 2014

Sciences forensiques et médecine légale.

19 septembre 2014

Victimologie.

30 octobre 2014

Le constat de «coups et blessures».

31 octobre 2014

Traumatismes psychiques.

Aspects légaux de la prise en charge des victimes de violence.

4 décembre 2014

Violences communautaires.

Date à préciser

Journée de stage à la consultation médico-légale de l'Unité de Médecine des Violences.

Date à préciser

Participation à une journée de congrès en lien avec la thématique.

MODULE 2

LES TYPES DE VIOLENCE INTERPERSONNELLE

Spécificités et situations particulières

15 janvier 2015

Violences conjugales.

16 janvier 2015

Violences conjugales.

12 février 2015

Exposition des enfants à la violence conjugale.

13 février 2015

Agressions sexuelles.

12 mars 2015

Secret médical. Séminaire sur le travail de validation.

13 mars 2015

Maltraitance aux personnes âgées.

Date à préciser

Journée Romande de Médecine et de Sciences Forensiques.

Module 1

La violence interpersonnelle

Introduction et principes généraux
5 crédits ECTS - 7 jours

22 et 23 septembre 2016

10 et 11 novembre 2016

1^{er} décembre 2016

+ 1 journée de stage à la consultation médico-légale de l'UMV

Calendrier 2016 - 2017

Module 2

Les types de violence interpersonnelle

Spécificités et situations particulières
5 crédits ECTS - 7 jours

12 et 13 janvier 2017

9 et 10 février 2017

9 et 10 mars 2017

+ 1 journée romande de médecine et sciences forensique